

Statement

As you are aware, The City of Cornwall sent an Application in to the Ontario Superior Court regarding Sarah Good's Municipal Election Filing from 2022, and I was named as the individual who informed the clerk in August.

I owe the public, and Ms. Good an explanation.

Back in August, I was made aware from multiple individuals in the community, as outlined in the Clerk's Affidavit, that Ms. Good was missing an audit from the 2022 campaign. I was not aware until mid to late August. While this was shortly prior to Ms. Good filing her Nomination Form, I said that I would look into it. I read the Municipal Elections Act and it did seem to suggest that these complaints needed to go through the Compliance Audit Committee and that there was a timeframe in which to submit them. I left it there for now.

As anyone who knows me well knows, I was raised to tell the truth, even when it isn't in my best interest, and may affect me negatively. I've done this multiple times throughout my life. I take this example from my own father who would speak up despite any repercussions.

The day Ms. Good filed, I received follow ups from some of the same individuals. So, because I wasn't 100% sure, I decided to seek confirmation as soon as City Hall opened the next day. I did not want this issue to go beyond Nomination Day on August 24th, and create further issues.

I realized if I did ask the clerk, this could result in major consequences not only for the City, Ms. Good, those who are currently in litigation with Ms. Good, and also negatively affect myself for asking this question. But after careful consideration, and more individuals informing me of this, I had to do what I felt was right. I could have had someone else ask the Clerk the question, in order to leave my name out of it, but ultimately, I knew I had to take responsibility as Mayor, and ask myself.

As noted in Section 20 of the Clerk's Affidavit, she informed me of the same information and the same conclusion that I had reached. I left it there. I have not spoken on it or used it as a part of my campaign whatsoever. This statement is the first comment I am making on the matter entirely.

After this, I did not pursue the issue further. To me, the door was closed and I had a clear answer.

On September 29, 2026, I was contacted by the City's Legal Counsel. I was informed that the City had continued to look into the matter further as there were numerous legal and administrative issues that my inquiry had created. This had resulted in a consultation with external legal counsel and an application to the Ontario Superior Court of Justice for a clear decision on the matter, with a hearing already scheduled for October 2, 2026. I was told that the City needs to get a clear answer on these issues.

This was a shock to me. I did not know or expect that the City would pursue this to the Superior Court. I was later served with a copy of the application, minus the Clerk's Affidavit, that same afternoon.

I never intended for us to get to this point. I asked a question that had been asked of me. When I was presented with the information, I had two choices: Ignore it entirely, or get an answer. It's easy to look back and think that I should have ignored it. I obviously chose the latter because that's who I am. That's how I was raised. To get to the answer.

While I know some will doubt this, it is the truth. I would refer to the parts of the Clerk's Affidavit where it discusses my involvement. In the Clerk's Affidavit, it is noted that I "Raised a Concern". To be clear, I did not file a complaint. There is no formal complaint. I never put anything in writing or submitted anything to that effect. My goal was to get a clear answer that I could confidently provide to people who were not able to do so themselves.

It's also easy to look at my actions and think that they were malicious. They were not. Nothing good comes out of malicious actions against an opponent. These sorts of actions only backfire on the individual who uses them. As I stated in an interview with the Seaway News a few weeks ago, I like Ms. Good as a person and I like her as a Councilor. I have nothing bad to say about her. Believe it or not, I agree with the dismissal.

I wish Ms. Good all the best in the campaign.

Déclaration

Comme tu le sais, la Ville de Cornwall a déposé une requête devant la Cour supérieure de l'Ontario concernant la candidature de Sarah Good aux élections municipales de 2022, et j'ai été désigné comme la personne qui a informé le greffier en août.

Je dois une explication au public et à Mme Good.

En août dernier, plusieurs membres de la communauté m'ont signalé, comme l'indique la déclaration sous serment du greffier, que Mme Good n'avait pas fourni le rapport de vérification de sa campagne de 2022. Je n'en ai pris connaissance qu'entre la mi-août et la fin août. Même si c'était peu avant que Mme Good ne dépose son formulaire de candidature, j'ai dit que j'allais me pencher sur la question.

J'ai lu la Loi sur les élections municipales et elle semblait indiquer que ces plaintes devaient passer par le Comité de vérification de la conformité et qu'il y avait un délai à respecter pour les soumettre. J'en suis resté là pour l'instant.

Comme tous ceux qui me connaissent bien le savent, j'ai été élevé dans le respect de la vérité, même quand ça ne sert pas mes intérêts et que ça peut me nuire. Je l'ai fait plusieurs fois au cours de ma vie.

Je tiens ça de mon propre père, qui n'hésitait pas à s'exprimer malgré les répercussions.

Le jour où Mme Good a déposé sa candidature, j'ai reçu des messages de suivi de la part de certaines de ces mêmes personnes. Du coup, comme je n'étais pas sûr à 100 %, j'ai décidé de demander confirmation dès l'ouverture de l'hôtel de ville le lendemain. Je ne voulais pas que cette affaire s'étende au-delà de la date limite de dépôt des candidatures, le 24 août, et qu'elle crée d'autres problèmes.

Je me suis rendu compte que si je posais la question au greffier, ça pourrait avoir des conséquences majeures non seulement pour la Ville, Mme Good et ceux qui sont actuellement en litige avec elle, mais ça pourrait aussi m'affecter négativement, moi aussi, pour avoir posé cette question. Mais après mûre réflexion, et comme de plus en plus de gens m'en parlaient, j'ai dû faire ce que je pensais être juste. J'aurais pu demander à quelqu'un d'autre de poser la question au greffier, pour ne pas que mon nom soit mêlé à ça, mais au final, je savais que je devais assumer mes responsabilités en tant que maire et poser la question moi-même.

Comme l'indique la section 20 de l'affidavit du greffier, elle m'a communiqué les mêmes renseignements et m'a fait part de la même conclusion que celle à laquelle j'étais parvenu. J'en suis resté là. Je n'en ai pas parlé et je ne m'en suis pas servi du tout dans le cadre de ma campagne. Cette déclaration est le tout premier commentaire que je fais sur cette affaire.

Après ça, je n'ai pas donné suite à cette affaire. Pour moi, le dossier était clos et j'avais une réponse claire.

Le 29 septembre 2026, j'ai été contacté par le conseiller juridique de la Ville. On m'a informé que la Ville avait continué à se pencher sur la question, car ma demande avait soulevé de nombreux problèmes juridiques et administratifs. Ça avait donné lieu à une consultation avec un conseiller juridique externe et à une requête déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour obtenir une décision claire sur la question, une audience étant déjà prévue pour le 2 octobre 2026. On m'a dit que la Ville avait besoin d'une réponse claire sur ces questions.

Ça a été un choc pour moi. Je ne savais pas et je ne m'attendais pas à ce que la Ville porte l'affaire devant la Cour supérieure. On m'a ensuite remis une copie de la requête, sans l'affidavit du greffier, le même après-midi.

Je n'ai jamais voulu qu'on en arrive là. J'ai posé une question qu'on m'avait posée. Quand on m'a présenté l'information, j'avais deux choix : l'ignorer complètement ou obtenir une réponse. C'est facile de regarder en arrière et de penser que j'aurais dû l'ignorer. J'ai évidemment choisi la deuxième option parce que c'est comme ça que je suis. C'est comme ça qu'on m'a élevé. Pour aller au fond des choses.

Même si je sais que certains en douteront, c'est la vérité. Je te renvoie aux passages de l'affidavit du greffier où il est question de mon implication. Dans l'affidavit du greffier, il est noté que j'ai « soulevé une préoccupation ». Pour être clair, je n'ai pas déposé de plainte. Il n'y a pas de plainte officielle. Je n'ai jamais rien mis par écrit ni soumis quoi que ce soit dans ce sens. Mon but, c'était d'obtenir une réponse claire que je pourrais donner en toute confiance aux gens qui ne pouvaient pas le faire eux-mêmes.

C'est aussi facile de regarder mes actions et de penser qu'elles étaient malveillantes. Elles ne l'étaient pas. Rien de bon ne sort d'actions malveillantes contre un adversaire. Ce genre d'actions ne fait que se retourner contre celui qui les utilise. Comme je l'ai dit dans une entrevue avec le Seaway News il y a quelques semaines, j'apprécie Mme Good en tant que personne et je l'apprécie en tant que conseillère. Je n'ai rien de négatif à dire à son sujet. Crois-le ou pas, je suis d'accord avec ce rejet.

Je souhaite bonne chance à Mme Good pour la campagne.